

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00161

Numéro SIREN : 881 599 302

Nom ou dénomination : 2 GI

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt 155

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 20		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	63 000		63 000	63 000				
Créances rattachées à des participations	32 000		32 000	32 000				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	95 000		95 000	95 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	89		89	1 588	1 499	94,42		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	89		89	1 588	1 499	94,42		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	95 089		95 089	96 588	1 499	1,55		

Bilan approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mars 2023

M. Gilles ~~ROY~~

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2022	12	30/09/2021	20	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000)	2 000		2 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	999		999		999	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	155		999		1 154	115.47
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 156		1 001		155	15.44	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	80 788		90 442		9 654	10.67
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	13 145		5 145		8 000	155.49
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						
	Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	93 933		95 587		1 654	1.73
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		95 089		96 588		1 499	1.55

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

93 933 95 587

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2022 12			Exercice N-1 30/09/2021 20		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 425	1 286	139	10.83	
Impôts, taxes et versements assimilés				3 150	3 150	100.00	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			1 425	4 436	3 011	67.87	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 425	4 436	3 011	67.87	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2022	12	30/09/2021	20	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	920		1 563		643	41.12
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	920		1 563		643	41.12
2. Résultat financier (V-VI)	920		1 563		643	41.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 345		5 999		3 654	60.90
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500		5 000		2 500	50.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	2 500		5 000		2 500	50.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 500		5 000		2 500	50.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 500		5 000		2 500	50.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 345		5 999		3 654	60.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	155		999		1 154	115.47

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	32 000	32 000	
TOTAL	32 000	32 000	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80 788	80 788		
Emprunts et dettes financières divers	145	145		
Groupe et associés	13 000	13 000		
TOTAL	93 933	93 933		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 654			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	200			200

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145
Total	145

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 500
Abandon de créance 2021 Gilles Roy avec RAMF	5 000	
Abandon de Créance 2022 Gilles ROY avec RAMF	2 500	
Total (1)		7 500
(1) Dont concernant les dirigeants		7 500

Engagements reçus

Avals cautions accordés	60 000
Total	60 000

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : CIC
Nom des personnes ayant donné leur caution : ROY GILLES
Montant initial de la caution : 60 000
Montant restant dû de la caution : 60 000

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Abandon créance Gilles ROY avec RAMF	2 500	
Total	2 500	

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

2 GI
25000 BESANCON

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI DELIAK	2 000	65 019	50.00	63 000	63 000	32 000		69 467	8 487		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels - Abandon créance Gilles ROY avec RAMF	2 500	
Total	2 500	

2GI SAS
Société par actions simplifiée au capital de 2000 euros
Siège social : 3 rue des Chaprais 25000 BESANCON
881 599 302 RCS BESANCON

Tableaux des résultats financiers

Tableau financier	30/09/2022	30/09/2021				
<i>I – Situation financière en fin d'exercice</i>						
a) Capital social	2000	2000				
b) Nombre d'actions émises	200	200				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0				
<i>II – Résultat global des opérations effectives</i>						
a) Chiffre d'affaires hors taxes	0	0				
b) Bénéfices avant impôts, participations, amortissements et provisions	155	-999				
c) Impôt sur les bénéfices	0	0				
d) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	155	-999				
e) Résultat distribué	0	0				
f) Participation des salariés	0	0				
<i>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</i>						
a) Bénéfices après impôts, participations mais avant amortissements et provisions	155	-999				
b) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	155	-999				
c) Dividende versé à chaque action	0	0				
<i>IV – Ventilation de la nature des actions</i>						
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0				
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	0	0				
c) Par exercice de droits de souscription	0	0				
<i>V – Personnel</i>						
a) Nombre de salariés	0	0				
b) Montant de la masse salariale	0	0				
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	0	0				

2 GI
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 rue des Chaprais
25000 BESANCON
881 599 302 RCS BESANCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 mars 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 154,58 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	154,58 euros
Report à nouveau antérieur :	- 998,95 euros
Au compte "report à nouveau"	154,58 euros
Présentant ainsi un solde de -844,37 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme



Le Président
Mr Gilles ROY